

ETIQUETAGE**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR****Boîte en carton****1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE****APIGUARD, gel (25% thymol) pour traitement dans la ruche****2. LISTE DU (DES) PRINCIPE(S) ACTIF(S) ET D'AUTRES SUBSTANCES**

Thymol..... 12,5 g

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Gel

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

10 barquettes de 50g de gel.

5. ESPÈCES CIBLESAbeilles (*Apis mellifera*).**6. INDICATION(S)**Traitement de la varroase due à *Varroa destructor*.**7. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION**

Traitement dans la ruche : 2 applications successives de 50 g de gel par colonie à 2 semaines d'intervalle. 2 traitements par an, au maximum.

Ouvrir la ruche. Ouvrir le couvercle de la barquette et laisser un des angles du couvercle fixé à la barquette. Placer la barquette ouverte sur le dessus des cadres au centre, gel vers le haut.

S'assurer qu'un espace libre d'au moins 0,5 cm est disponible entre le haut de la barquette et le couvre cadre. Fermer la ruche. Après deux semaines, remplacer la première barquette par une nouvelle barquette en suivant la même procédure. Laisser le médicament vétérinaire dans la colonie jusqu'à ce que la barquette soit vide. Enlever le médicament vétérinaire lors de la pose des hausses sur la colonie.

L'efficacité du médicament vétérinaire est optimisée s'il est utilisé à la fin de l'été après la récolte du miel (lorsque la quantité de couvain est décroissante). Toutefois, en cas de forte infestation, la spécialité peut aussi être utilisée au printemps, lorsque la température est supérieure à 15°C.

L'efficacité peut varier entre les colonies en raison de la nature du médicament vétérinaire. En conséquence, le médicament vétérinaire doit être utilisé comme un traitement parmi d'autres dans un programme de Lutte Intégrée, et la chute des varroas doit être suivie régulièrement. Si une chute de varroas significative est observée pendant l'hiver ou le printemps suivant, il est recommandé d'utiliser un autre traitement de la varroase en hiver ou au printemps.

8. TEMPS D'ATTENTE

Miel : zéro jour.

Ne pas utiliser le médicament pendant la miellée.

9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S)

Lire la notice avant utilisation.

Un dosage incorrect pouvant causer des effets négatifs sur la colonie, il est important de respecter le dosage recommandé.

Ne pas utiliser le médicament vétérinaire lorsque la température maximale journalière attendue est inférieure à 15°C ou lorsque l'activité de la colonie est très faible ou lorsque la température est supérieure à 40°C.

Précautions à prendre par l'utilisateur

Eviter tout contact direct avec la peau et les yeux car celui-ci peut causer une dermatite et une irritation de la peau et des yeux.

Lors de l'utilisation du médicament vétérinaire, porter des gants imperméables ainsi que l'équipement de protection habituel.

Après application, se laver les mains ainsi que le matériel ayant été en contact avec le gel, avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec la peau, laver abondamment la zone affectée avec de l'eau et du savon

En cas de contact oculaire, laver abondamment les yeux avec de l'eau courante et consulter un médecin.

Ne pas inhaller.

10. DATE DE PÉREMOPTION

EXP – voir le dessous de la boîte

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver à une température ne dépassant pas 30°C.

Ne pas congeler.

Conserver le médicament dans l'emballage d'origine fermé.

Protéger des rayons directs du soleil.

Ne pas stocker le médicament vétérinaire à proximité de pesticides ou d'autres substances chimiques susceptibles de contaminer le médicament vétérinaire.

Tenir à l'écart des denrées alimentaires.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, LE CAS ÉCHÉANT

Pour le traitement des animaux uniquement.

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA PORTÉE ET DE LA VUE DES ENFANTS»

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Vita Bee Health Limited
1 Castlewood Avenue

Rathmines
Dublin 6
D06 H685
Irlande

16. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V368487

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

Lot - voir le dessous de la boîte

MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES PETITS CONDITIONNEMENTS PRIMAIRES

{BARQUETTE/ALUMINIUM}

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**APIGUARD, gel (25% thymol) pour traitement dans la ruche****2. QUANTITÉ DE(S) PRINCIPE(S) ACTIF(S)**

Thymol..... 12,5 g

3. CONTENU EN POIDS, EN VOLUME OU EN NOMBRE DE DOSES

50g de gel

4. VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Traitement dans la ruche.

5. TEMPS D'ATTENTE

Miel : zéro jour.

Ne pas utiliser le médicament pendant la miellée.

6. NUMÉRO DE LOT

Lot

7. DATE DE PÉREMPCTION

EXP

8. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE»

À usage vétérinaire.